



**CT Central du 23 juin 2022**

**Déclaration de l'UNSA relative au Point n°4**

**Attribution d'une prime de revalorisation à plusieurs catégories de personnels  
de la ville de Paris relevant des fonctions publiques territoriales et  
hospitalières**

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Il nous est demandé aujourd'hui d'approuver la création d'une prime de revalorisation prévue par le troisième volet du Ségur de la santé, pour les agents de la Ville de Paris.

L'UNSA a négocié et approuvé au niveau national la création de cette prime.

L'UNSA a demandé, au niveau parisien, la déclinaison des décrets prévoyant son versement, c'est ce qui nous est proposé et nous le voterons favorablement, de façon à ce que tous les agents pouvant bénéficier de cette revalorisation puissent la percevoir le plus tôt possible.

Cependant, cela ne règle pas tous les problèmes liés à la définition des postes éligibles au versement de la prime, à la liste exacte des agents concernés, ainsi qu'à la liste de ceux qui seront touchés par l'extension des mesures. Nous demandons à ce que ces précisions soient apportées le plus rapidement possible par l'administration, lors de réunions dédiées avec les personnels.

Cela ne règle pas non plus, loin de là, la situation des « oubliés » ou des « exclus » du Ségur que sont, par exemple, les agents des corps concernés, dont les missions ne sont pas mentionnées dans les décrets, nous pensons particulièrement aux corps de la DFPE pour lesquels nous avons déposé des amendements.

Mais de très nombreux agents peuvent se considérer comme exclus du Ségur. En effet, à quand un Ségur de la petite enfance, des affaires scolaires, de la propreté, des espaces verts, de la jeunesse et des sport et un Ségur transversal pour toutes les carrières administratives ou techniques?

De fait, tous les agents publics ont été sollicités pendant la pandémie, tous les agents publics sont touchés par la perte de pouvoir d'achat, le manque de reconnaissance, le travail en sous-effectif, la vacance de postes. Les élus, la société française, les journalistes s'inquiètent des conséquences possibles de cette situation sur la fermeture des services d'urgence, des maternités pendant la période estivale, ou du recrutement des enseignants en speed-dating pour assurer qu'il y ait un professeur devant chaque classe à la rentrée.

Au niveau territorial, à la Ville de Paris, les choses sont identiques dans bien des services sans pour autant faire la une des journaux.

Ce que montre le Ségur de la santé, ce que nous constatons aujourd'hui autour de nous, c'est qu'un Ségur de la fonction publique est nécessaire pour augmenter les salaires, rendre des moyens, de la fierté, de l'espoir aux agents publics et donner un avenir aux services publics.

Nous ne sommes pas sûrs que la loi pouvoir d'achat qui s'annonce pourra répondre à ces objectifs. Mais si la situation des agents publics ne s'améliore pas rapidement, nous sommes sûrs d'aller au-devant de nombreux conflits.

DÉCLARATION UNSA